

21.05.2024 - 13:45 Uhr

Importations de foie gras en Suisse en 2023, chiffres et faits



Importations de foie gras en Suisse, chiffres et faits

QUATRE PATTES présente les statistiques clés et les enjeux du débat sur le bien-être animal

Zurich, le 21 mai 2024 – L'organisation de protection des animaux QUATRE PATTES publie les statistiques sur les importations de foie gras en 2023. Malgré la tendance à la baisse depuis 2012, on constate une légère augmentation des importations l'année dernière. Ceci revêt une importance particulière dans le cadre du débat national autour de l'initiative populaire «Oui à l'interdiction d'importer du foie gras» qui sera prochainement soumise au peuple suisse. En parallèle, la France doit répondre de la question du gavage devant le tribunal administratif de Strasbourg. Face à ces actualités, QUATRE PATTES interroge la notion de traditions quant aux questions liées au bien-être animal et invite à une exploration des alternatives respectueuses des animaux.

En 2023, la Suisse a importé 194 tonnes de foie gras, ce qui constitue un léger regain en comparaison des 186 tonnes importées en 2022. Cela est notamment dû à la reprise de la production en France après la vaccination des canards contre la grippe aviaire. Cette épidémie avait fortement affecté les exploitations françaises en 2022. Le nombre de canards et oies gavés et tués pour les importations suisses de l'année dernière se chiffre donc encore à plus de 300'000. Malgré ce léger rebond, une tendance générale à la baisse de -34% depuis 2012 est toutefois observable.

En parallèle, le nombre d'alternatives au foie gras ne cesse d'augmenter. Selon Nicolas Roeschli, chargé de campagne chez QUATRE PATTES: «Comme on l'a vu lors de l'hiver 2023, les alternatives au foie gras sont maintenant facilement disponibles dans la grande distribution en Suisse. Nous ne pouvons que nous en réjouir.»

Toutes les statistiques sont disponibles [ici](#).

La position de QUATRE PATTES sur l'initiative foie gras

L'initiative populaire «Oui à l'interdiction d'importer du foie gras (initiative foie gras)», déposée en décembre de l'année dernière et qui a abouti en février, a pour but de demander l'interdiction d'importation du foie gras et de produits à base de foie gras en Suisse. En avril, le Conseil fédéral a recommandé de rejeter l'initiative, car il

souhaite mettre en place une obligation de déclaration; cette dernière constituant une mesure moins sévère.

Selon Lauretta Eckhardt, Policy Manager chez QUATRE PATTES, «L'exemple de l'obligation de déclaration des fourrures a montré, au cours des dix dernières années, que la branche ne respecte pas suffisamment les obligations de déclaration. De plus, interdire le gavage en Suisse pour des raisons de cruauté animale tout en continuant à autoriser l'importation du foie gras crée une logique de deux poids deux mesures.» QUATRE PATTES va maintenant soumettre une prise de position dans le cadre de la procédure de consultation relative à l'obligation de déclaration et continuera, en parallèle, à s'engager sans relâche pour une interdiction d'importation du foie gras.

L'industrialisation de la production de foie gras

L'argument que les opposants à une interdiction d'importation aiment souvent mettre en avant est le maintien des traditions. Cependant, il est important de noter que l'introduction massive de produits issus du gavage dans le pays dans les années 90 résulte principalement de l'industrialisation croissante de sa production, ce qui a rendu le produit plus accessible et moins cher. Cela se voit facilement dans les statistiques d'importation: alors que la quantité de foie gras importée augmente dans les années 90, la valeur à l'importation (en CHF) augmente dans une proportion bien plus faible.

Selon Nicolas Roeschli: «La baisse des coûts de production du foie gras s'est faite avant tout au détriment des animaux: en plus de la souffrance inhérente au gavage, sont venus s'ajouter des méthodes d'élevage intensif: cages, animaux gardés par milliers au sein d'un même élevage, mutilation du bec et des griffes, gavage à la pompe pneumatique, etc.».

Avant cette industrialisation, peu de Suisses et Suissesses consommaient du foie gras, d'autant plus que sa production est interdite en Suisse depuis 1978. Le fait que le foie gras serait une «tradition suisse» est donc une fausse croyance que les efforts de marketing du lobby du foie gras se sont concentrés à créer.

En France aussi, la production de foie gras fait débat

L214, l'association de défense des animaux, arguant que la méthode de production du foie gras viole une directive européenne de 1998, a porté son combat contre le gavage des oies et canards devant les tribunaux.

Malheureusement, le rapporteur public du tribunal administratif de Strasbourg a recommandé de rejeter leur demande, mais le jugement final est attendu le 6 juin. Malgré ce revers, l'association reste déterminée et a annoncé son intention de faire appel en cas de décision défavorable, soulignant l'importance de mettre fin à cette pratique controversée.

Une nouvelle tradition respectueuse des animaux

Le foie gras ne fait donc pas réellement partie de la tradition Suisse. Plutôt que de poursuivre sur la voie de la maltraitance animale, pourquoi ne pas donc proposer une «nouvelle tradition»? QUATRE PATTES encourage les consommateurs et consommatrice à se renseigner et à opter pour [des alternatives respectueuses du bien-être animal](#).

Au sujet de QUATRE PATTES

QUATRE PATTES est l'organisation mondiale de protection des animaux sous influence humaine directe, qui révèle leurs souffrances, sauve les animaux en détresse et les protège. Fondée en 1988 à Vienne par Heli Dungler et ses amis, l'organisation plaide pour un monde où les humains traitent les animaux avec respect, compassion et compréhension. Ses campagnes et projets durables se concentrent sur les chiens et chats errants ainsi que sur les animaux de compagnie, les animaux de rente et les animaux sauvages – comme les ours, les grands félins et les orangs-outans – issus d'élevages non conformes aux besoins de l'espèce et ceux dans les zones de catastrophes naturelles et de conflits. Avec des bureaux en Afrique du Sud, en Allemagne, en Australie, en Autriche, en Belgique, en Bulgarie, aux États-Unis, en France, au Kosovo, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Suisse, en Thaïlande, en Ukraine et au Vietnam, ainsi que des refuges pour les animaux en détresse dans onze pays, QUATRE PATTES fournit une aide rapide et des solutions à long terme. QUATRE PATTES est en outre un partenaire d'Arosa Terre des Ours, le premier refuge en Suisse qui offre aux ours que l'on a pu sauver de mauvaises conditions de détention, un environnement adapté à leur espèce. www.quatre-pattes.ch

Images

Les images sont disponibles en haute résolution [ici](#).

Copyright selon métadonnées

L'utilisation des photos et des vidéos est gratuite. Elles ne peuvent être utilisées que pour les rapports portant sur ce communiqué de presse. Pour ce rapport uniquement, une licence simple (non exclusive, non transférable) et incessible est accordée. Une réutilisation future des photos et des vidéos n'est autorisée qu'avec l'accord écrit préalable de QUATRE PATTES.

Le droit autrichien est appliqué sans ses normes de référence, le for juridique est Vienne.

Contact Médias

Sylvie Jetzer

Communication Suisse

QUATRE PATTES – Fondation pour la protection des animaux

Altstetterstrasse 124

8048 Zurich

043 311 80 90

presse@vier-pfoten.ch

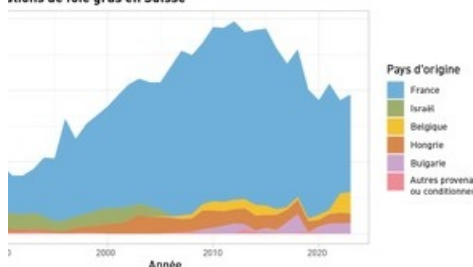
www.quatre-pattes.ch

Medieninhalte



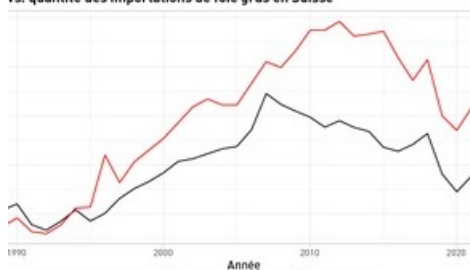
Le nombre de canards et oies gavés et tués pour les importations suisses de l'année dernière se chiffre encore à plus de 300'000. © L214 - Éthique & Animaux

Importations de foie gras en Suisse



Données pour 2023. Données brutes : © OFDF (février 2024). Graphique : © QUATRE PATTES

vs. quantité des importations de foie gras en Suisse



Données pour 2023. Données brutes : © OFDF, Graphique : © QUATRE PATTES 10/3/2024

Malgré un léger rebond en 2023, une tendance générale à la baisse des importations de foie gras (-34%) est observable depuis 2012. © QUATRE PATTES

Alors que la quantité de foie gras importée augmente dans les années 90, la valeur à l'importation (en CHF) augmente dans une proportion bien plus faible. © QUATRE PATTES

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004691/100919576> abgerufen werden.